

Liste des délibérations

Le Conseil municipal a procédé à l'examen des dossiers inscrits à l'ordre du jour et les a adoptés dans les conditions suivantes :

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 29 septembre 2022

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération n° 22.11.58.1 – Renouvellement du Projet Educatif de Territoire 2022-2025

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération n° 22.11.59.2 – Tableau des effectifs – Mise à jour

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération n° 22.11.60.3 – Tarifs des locations des salles communales

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération n° 22.11.61.4 – Tarifs des cavurnes et des terrains dédiés à la construction de cavurnes avec ou sans monument au cimetière

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération n° 22.11.62.5 – Mémoire d'entente tripartite entre la commune de Ballainvilliers, la Société Bernier Essonne et sa Société mère GGD SA

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

- Pour : 19 voix
- Abstention : 4 voix (Mmes Laffond, Delavois, Bruant, M. Dobigny)
- Contre : 4 voix (MM. Baruh, Boughalem, MM. Bertin et Le Roux (par procuration))

Délibération n° 22.11.63.6 – Motion sur les finances locales

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération n° 22.11.64.7 – Actualisation du règlement intérieur du Conseil municipal

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

- Pour : 21 voix
- Abstention : 6 voix (Mmes Laffond, Delavois, Bruant, M. Baruh, MM. Bertin et Le Roux (par procuration))

Délibération n° 22.11.65.8 – Plan de sobriété énergétique de la ville de Ballainvilliers

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H10